

De l'église au musée

Charles Marie Bouton, La folie de Charles VI ou Vue de la salle du XIV^e siècle au musée des Monuments français (détail), 1817, Bourg-en-Bresse, musée de Brou

Conférence

Le Mercredi 26 mars 2025 de 18h00 à 20h00

Galerie Colbert (INHA), Salle Ingres (2^e étage), 2 rue Vivienne, 75002 Paris

Sixième conférence du cycle « Le vitrail, invitation au voyage »

Par Élisabeth Pillet

De l'église au musée : origine des collections de vitraux en France et à l'étranger

Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, les collections de vitraux anciens étaient principalement aux mains de vitriers ou de fabriques qui s'étaient ainsi constitués des stocks de verres pour les réparations. Avec la Révolution, se développa un véritable commerce. Les acquéreurs des églises fermées au culte cherchèrent en effet à tirer profit des vitraux qu'ils y trouvaient, en les vendant, souvent à des étrangers qui se sont intéressés à la peinture sur verre plus tôt que les Français. Alexandre Lenoir, tout en ayant contribué à la sauvegarde d'une partie de ce patrimoine dans son musée des Monuments français, fut également l'un des premiers collectionneurs dans ce domaine et participa à ce commerce d'art.

Les restaurations de vitraux anciens entreprises au XIX^e siècle contribuèrent à la création de collections de fragments par les peintres verriers. On peut s'interroger sur les motifs qui poussèrent des artistes à remplacer des pièces originales par des copies : impossibilité de restaurer, volonté d'harmonisation avec des pièces nouvelles, ou bien tentation de collectionneur ? Il est certain, en tout cas, que la déontologie des restaurations est restée longtemps très insuffisante en ce domaine et que les peintres verriers eurent du mal à sensibiliser l'administration à la question de la préservation et du devenir des fragments de vitraux remplacés lors des interventions.

Ferdinand Dandois, Vitraux de toutes époques..., dessin, s. d., Paris, musée Carnavalet

Entrée libre dans la limite des places disponibles

En application avec les mesures prises dans le cadre du plan VIGIPIRAT nous vous rappelons que l'introduction de tout bagage (valises, y compris format « cabine » et sacs de grande contenance) est désormais interdite dans la galerie Colbert. En vous remerciant pour votre compréhension.

À télécharger

[Affiche .pdf - 1.3 Mo](#)

[Téléchargement](#)

[Dépliant .pdf - 1.74 Mo](#)

[Téléchargement](#)